## **Euro-bureaucratie?**

Daniel Widmer

A une époque où le peuple suisse votait sur les accords bilatéraux, je passais tous les matins, sur le chemin du travail, devant un graffiti: «Non à l'Europe, Non à la bureaucratie». J'avoue n'avoir pas voté non, mais si quelqu'argument avait pu me faire fléchir dans ma détermination, c'était bien celui-là. Peutêtre par amitié pour Alphonse Allais et son excellent Captain Cap, qui avait fondé lors des élections législatives françaises du 20 août 1893, le parti antieuropéen et antibureaucrate. C'est donc une vieille histoire et Alphonse Allais était un visionnaire.

Et maintenant me voici délégué à l'UEMO, dépouillant des brouettes de projets, règlements, et autres déterminations pour en tirer, en bref, la substantifique moelle pour mes confrères helvétiques, inquiets de voir s'ouvrir bientôt des frontières jusqu'ici gardées par d'incorruptibles gabelous. Pauvres gardiens de nos frontières. Il y a deux ans à la douane de Genève, alors que je m'acquittais d'émoluments sur mes importations œnologiques, un douanier m'avait ouvert son cœur: «vous savez, cette Europe, ça n'est sûrement pas si bien que ça ... Les choses vont être plus compliquées ...» Redoutait-il lui aussi l'inflation des paperasses?

Eh bien non, rassurez-vous: parmi les gravats rocailleux et stériles des euro-papiers, il en est un, cher à mon cœur, qui a fleuri timidement, sous le no 069 des envois de l'UEMO: conclusions et recommandations de la réunion des présidents (du comité permanent des médecins européens) en date du 30 avril 2002. Il s'agit de la liste des objectifs politiques communs visés par la profession médicale. Sous le point 3, on peut lire: obtenir une diminution de la bureaucratie.

Mais comment faire? Faudra-t-il avoir recours à ce mécanisme légalement robuste suffisamment flexible pour incorporer le changement, invoqué au point 2? En d'autres termes faudra-t-il des lois limitant la bureaucratie? On pourra commencer par un groupe de travail faisant l'inventaire des chicanes rencontrées par le médecin dans son quotidien; on nommera ensuite une commission qui planchera sur un projet de règlement; et peut-être qu'un jour il y aura un ministère de la dé-bureaucratisation. La question est donc

de savoir si l'on va limiter la bureaucratie en utilisant le virus lui-même comme dans une vaccination ...

Marx pensait qu'après la révolution et la destruction de l'état bourgeois, il n'y aurait plus de bureaucratie. On sait ce qu'il en est advenu. Hegel voyait en elle un bienfait: seul l'Etat bureaucratique était en mesure de contrôler les mouvements élémentaires et les élans aveugles de la société civile. A lire le livre récent de Pascal Lamy, commissaire européen, on a le sentiment que des règlements animés par quelques idées claires et généreuses sont à même de contrer une mondialisation anarchique et d'aider les pays les moins avancés. Ce n'est donc pas un problème simple. De bonnes règles permettent de réaliser certaines fins, alors que la bureaucratie est une fin en soi. Il faut donc s'intéresser aux règles et voilà pourquoi il nous faut nous intéresser à l'UEMO. CQFD. Mais le chemin est étroit et raviné et que feronsnous le jour où nous glisserons vers une bureaucratie anti-bureaucratique?

En attendant le Captain Cap de l'an 2000, l'on pourrait proposer la création de l'IQF, l'impôt sur les questionnaires et formulaires, qui serait suffisamment élevé pour se tuer lui-même avec les papiers qui le déclencheraient, selon la loi bien connue: trop d'impôt tue l'impôt.

## Références

- 1 Allais A. Œuvres anthumes. Paris: Bouquins, Robert Laffont; 1989.
- 2 Busino G. Les théories de la bureaucratie. Que sais-je? Paris: PUF; 1993.
- 3 Lamy P. L'Europe en première ligne. Paris: Seuil; 2002.